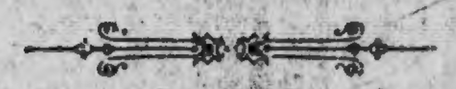
374

AUX ELECTEURS

DU

COMTÉ DE QUÉBEC



PROGRAMME

DE

M. G. E. AMYOT

Candidat Libéral-Ministériel

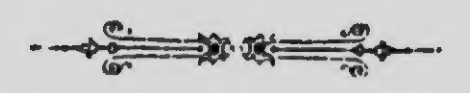
1er OCTOBRE 1906



AUX ELECTEURS

DU

COMTÉ DE QUÉBEC



PROGRAMME

DE

M. G. E. AMYOT

Candidat Libéral-Ministériel

1er OCTOBRE 1906

4 oct 1906



M. GEORGES ELIE AMYOT
Candidat ministériel dans le comté de Québec

AUX ÉLECTEURS DU COMTÉ DE QUÉBEC

PROGRAMME

DE

M. G. E. AMYOT

Candidat Libéral-Ministériel

1er octobre 1906.

Messieurs,

Plusieurs électeurs importants de votre comté m'avaient sollicité de me porter candidat à l'élection qui doit avoir lieu prochainement. Cette invitation si flatteuse qu'elle fut, je n'ai pas voulu l'accepter, avant qu'une convention régulière des électeurs ait été convoquée pour choisir celui qu'elle jugerait le plus digne d'être le porte-drapeau du parti dans la présente lutte. Ce choix est tombé sur moi. C'est un grand honneur dont je vous remercie et dont je m'efforcerai de me rendre digne par mon dévouement à vos intérêts.

J'ai accepté la candidature, et, je suis fier de pouvoir vous dire que le choix de la convention a été de suite ratifié par notre chef Sir Wilfrid Laurier lui-même, dans un télégramme qui a été rendu public. Ceux qui sont vraiment libéraux, ceux qui désirent le succès du grand homme d'Etat qui depuis dix ans a dirigé avec tant d'éclat et de sagesse notre politique canadienne devront se rallier autour de moi qui suis le seul candidat reconnu et accepté par le parti.

Soyez sûrs que je ne me fais pas d'illusions sur la lourde succession que je viens d'être appelé à recueillir. En effet, pendant seize ans vous avez été représenté par mon ami, l'honorable Chs. Fitzpatrick, que son beau talent a vite porté au premier rang dans les Communes du Canada. Il a conquis la confiance de Sir Wilfrid Laurier qui en a fait l'un de ses conseillers les plus écoutés puisqu'il vient de l'élever à la haute position de juge en chef de la Cour Suprême du Canada. Je n'ai ni son talent, ni son habileté, mais à défaut de ceux-ci, je mettrai à votre disposition mon bon vouloir et les modestes qualités d'homme d'affaires que la Providence a bien voulu m'accorder.

Vous savez qui je suis, puisque j'ai toujours vécu, tantôt parmi vous, et la plupart du temps, à côté de vous. Pourquoi ne mériterai-je pas la confiance des cultivateurs ? Ne suis-je pas l'un des leurs ? Je suis un ouvrier qui, par son travail et son énergie, a réussi à établir à Québec trois industries florissantes. Je me flatte de pouvoir dire que dans le monde si agité des affaires, je me suis fait un nom respecté et que j'ai su mériter la confiance de mes confrères qui l'an dernier m'ont fait l'honneur de m'élire Président de l'Association des Manufacturiers de cette Province. Dans le moment, je suis Président de la Chambre de Commerce de Québec, honneur que j'apprécie hautement. Honnêteté et travail, tels ont été les principes qui m'ont guidé dans le cours de ma carrière ; ce sont aussi les titres que je vous offre pour obtenir votre confiance et votre appui.

Je suis partisan et admirateur de la politique si large, si patriotique de Sir Wilfrid Laurier. Comment pourrait-il en être autrement, puisque cette politique qui a fait la prospérité du pays a aussi fait la mienne dans l'industrie ? Je ne vais pas en Chambre pour faire de l'argent ; Dieu merci je suis capable de gagner ma vie en dehors de la politique.

Mes affaires m'obligeant à voyager beaucoup dans toutes les parties du pays, j'ai pu me rendre familier avec les intérêts du Canada et j'ai pu constater ce qui est nécessaire à son développement.

Maintenant, permettez-moi de vous faire rapidement l'exposé de notre situation politique.

DIX ANS DE PROGRÈS INOUIS.

Sir Wilfrid Laurier est arrivé au pouvoir en 1896, et depuis son avènement, le pays a marché à pas de géant dans la voie du progrès. Ce qui s'est accompli durant ces dix années supporte avantageusement

la comparaison avec les plus belles périodes du merveilleux développement des Etats-Unis.

De 1896 à 1905, ou durant neuf ans, notre commerce a augmenté de $231,125,929 ou de 96.69 pour 100, c'est-à-dire qu'il a pratiquement doublé. Le revenu des douanes a progressé dans la même proportion : de $20,219,037 en 1896, il s'est élévé à $42,024,-339 en 1905, ce qui fait une augmentation de $21,805,302, ou de 107.84 pour 100. Pour 1906, le revenu a été de $46,067,312, ce qui fait une augmentation de $4,042,973 sur l'année précédente, et de $25,848,275, ou de 127.84 pour 100, sur 1896.

C'est principalement dans le progrès des exportations que se trouve l'explication de la prospérité inouie dont nous jouissons depuis l'avènement de l'administration libérale de Sir Wilfrid Laurier. En 1896, la dernière année du régime conservateur, nos exportations de produits domestiques, ou d'articles produits dans le pays, se sont élevés à $106,269,487, ainsi qu'il suit :

Produit des mines	$ 8,059,650
" pêcheries	11,077,765
" forêts	27,175,686
" manufactures	9,365,384
" agricoles	14,083,361
Animaux et leurs produits	36,507,640
	$ 106,260,487

En 1905, après neuf ans d'administration libérale, nos exportations de produits domestiques accusaient les chiffres suivants :

Produit des mines	$ 31,932,329
" pêcheries	11,114,318
" forêts	33,235,683
" manufactures	21,191,333
" agricoles	29,994,150
Animaux et leurs produits	63,937,458
	$ 190,805,271

C'est-à-dire que dans ce court espace de neuf ans, nos exportations de produits domestiques ont augmenté de $84,535,784 par année, ou de 70.13 pour 100.

Sous le régime conservateur, durant une égale période de neuf ans, l'augmentation avait été de $28,745,614, ou de 37.08%, c'est-à-dire de $77,523,873 en 1888, à $106,269,487 en 1896.

Cette augmentation dans l'exportation des produits indigènes représente une augmentation correspondante dans le revenu des citoyens du pays. Cette augmentation se repartit comme suit :

Produit des mines......	$23,872,679	ou	$296.22	pour	100
" " forêts......	6,059,997	"	22.29	"	100
" " pêcheries...	36,559				
" " manufactures	11,825,949	"	126.27	"	100
" de la ferme.....	50,591,002	"	84.47	"	100

Ainsi que le démontre clairement ce tableau, la classe agricole a bénéficié plus que toutes les autres de la sage politique qui a produit ces merveilleux résultats, puisque de ces $84,535,784 d'augmentation, $50,591,002, ou environ 60 %, sont allés aux cultivateurs.

AUGMENTATION DU REVENU DES CULTIVATEURS.

Durant les neuf ans finissant le 30 juin 1896, ou les derniers neuf ans du régime conservateur, la valeur totale des produits de ferme livrés à l'exportation s'est élevée à $308,865,744, ce qui fait une moyenne de $34,318,416 par année.

Durant les neuf années finissant le 30 juin 1905, ou les premiers neuf ans du régime libéral, de Sir W. Laurier, la valeur totale des produits de ferme livrés à l'exportation s'est élevée à $773,269,271, ce qui fait une moyenne de $85,918,808 par année, ou **$51,600,392 PAR ANNÉE DE PLUS QUE SOUS LE RÉGIME CONSERVATEUR.**

Si vous comparez les totaux pour les deux périodes de neuf ans, vous trouvez en faveur de l'administration une différence de $464,-403,527.

C'est là tout le secret de la merveilleuse prospérité dont jouit le pays sous l'admirable administration du grand homme qui le gouverne depuis 1896. Car c'est une vérité bien connue : quand la classe agricole prospère, tout le monde prospère.

EXPLICATION DE CE PROGRÈS.

L'augmentation dans le revenu des cultivateurs ne provient pas tant de l'accroissement de la production que de l'augmentation dans la valeur des produits. De cette augmentation dans la valeur des

produits de la ferme, c'est à l'intelligence, à la prévoyance et au dévouement de l'administration Laurier que nous la devons. En prenant les moyens d'améliorer la qualité de nos produits, notamment de notre beurre et de notre fromage, en procurant aux cultivateurs les moyens de les transporter dans les meilleures conditions possibles, le gouvernement a fait hausser le prix de ces articles sur le marché anglais et cette hausse s'est tout naturellement fait sentir sur nos marchés locaux.

En ma qualité de candidat du gouvernement qui a procuré tous ces avantages à la classe agricole, n'ai-je pas droit de compter sur l'appui cordial et unanime des braves et intelligents cultivateurs du comté de Québec ?

LE TARIF

Le gouvernement étudie depuis plusieurs mois les changements qui pourraient être faits à la loi des douanes ou au tarif, et sans doute, les changements qui lui sembleront opportuns seront prochainement soumis au Parlement.

Notre tarif sauvegarde les intérêts légitimes du pays, ceux du manufacturier comme ceux du consommateur.

Il est marqué au coin du bon sens, de la connaissance pratique des affaires, du respect pour les intérêts légitimes, et ce sont précisément ces qualités qui ont valu au gouvernement Laurier l'estime et la confiance du monde des affaires.

Le tarif actuel a produit partout de grands et salutaires effets, et il faut admettre qu'il ne laisse pas beaucoup à désirer ; tout au plus, faudra-t-il en modifier quelques détails, car la stabilité donnée à ce tarif a inspiré confiance aux capitalistes étrangers, notamment à ceux des Etats-Unis qui, comme les nôtres, mettent, tous les jours, de l'argent dans les manufactures et industries canadiennes.

LE GOUVERNEMENT ET QUÉBEC

L'on peut affirmer sans crainte de contradiction sérieuse que jamais gouvernement n'a fait autant que celui de Sir Wilfrid Laurier pour le district et surtout pour la ville de Québec. Le pont du St-Laurent et le Transcontinental Canadien vont faire de Québec l'un des plus grands centres de commerce de l'Amérique du Nord. L'opinion est répandue parmi les hommes d'affaires qu'avant peu d'années la ville de Québec s'étendra jusqu'aux limites des paroisses de Beau-

port, Charlesbourg, Lorette, Ste-Foy et Cap Rouge. Je travaillerai de toutes mes forces à la réalisation de ces légitimes espérances, qui sont de nature à augmenter d'une manière considérable la valeur de vos propriétés.

AMÉLIORATION DANS LE PORT

Je suis en faveur de la construction immédiate d'un bassin de radoub de grandes dimensions. Personne n'en conteste la nécessité absolue. Depuis un an les transatlantiques qui fréquentent notre port sont de dimensions plus considérables que jamais et en vue des accidents que nous avons déjà constatés et qui pourraient se répéter, il est essentiel que les réparations requises soient possibles ici aussi bien qu'en Europe. Faisons chez nous ce que nous voyons se faire dans les grands ports de l'Europe. Demandons au gouvernement d'entreprendre courageusement ces travaux qui intéressent tout le comté de Québec et tout le Canada.

Je favorise la construction d'une immense jettée à Beauport, jettée d'ailleurs recommandée il y a longtemps par des ingénieurs distingués, et dont les plans ont été proposés par le gouvernement McKenzie il y a maintenant plusieurs années.

Ce travail serait d'une importance majeure pour Beauport.

FERME EXPÉRIMENTALE

Enfin, il a été souvent question de l'établissement d'une ferme expérimentale dans le comté de Québec. Je m'efforcerai d'obtenir l'exécution de ce beau projet si nécessaire à la classe agricole.

Voilà, messieurs, le programme que je vous soumets et je vous promets de travailler à sa réalisation avec toute l'énergie dont je suis capable. J'espère qu'il rencontrera votre approbation et que vous me la manifesterez en enregistrant vos votes en ma faveur le 23 octobre prochain.

G. E. AMYOT.